

FOYER RURAL DE LA MAUCHÈRE – SECTION FOOTBALL



Madame, Monsieur,

Le Foyer Rural de la Mauchère, section football organise son **VIDE-GRENIER** annuel :

Le DIMANCHE 23 JUIN 2024 à FAULX

Périmètre balisé à cet effet.

Date limite de réservation obligatoire : 19 juin 2024

Pour les particuliers ainsi que les habitants de Faulx (pas de professionnels) le tarif est de **10 € pour 5 mètres linéaires**

Pour s'inscrire en ligne et payer par CB

Flashez ce QR Code et suivez les instructions



ou copiez ce lien et suivez les instructions :

<https://www.helloasso.com/associations/foyer-rural-de-la-mauchere-section-football/evenements/vide-grenier-du-fr-faulx-2024>

Pas d'annulation sauf restrictions sanitaires.

L'attribution définitive des emplacements se fera dans la limite des places numérotées disponibles, dès l'inscription en ligne validée réception ou dès la réception du coupon ci-dessous, accompagné de votre chèque et d'une photocopie de votre carte d'identité (recto verso).

L'inscription ne sera pas valide en cas d'absence de l'un de ces éléments.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir à partir de 6 heures et jusqu'à 18 heures.

Nous vous inviterons, dès votre arrivée, à signer obligatoirement le registre des inscriptions.

Dans l'attente de votre participation à cette journée, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : Mme Laurie CASUCCI tél : 06 32 17 51 89

mail : brocantedefaultx@gmail.com

Mr GRANDIEU Georges Président section football du F.R. FAULX

VIDE GRENIER du FR FAULX du 23 juin 2024

Coupon de réservation, photocopie carte d'identité (recto verso) + chèque à adresser par courrier à :

Mr GILLET Stéphane

3 rue Jean Moulin 54760 FAULX

Date limite d'inscription : 19 juin 2024

Je soussigné Nom/Prénom
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone Portable.....
Email.....

déclare sur l'honneur : * ne pas participer à plus de 2 manifestations de cette nature durant l'année 2023 Loi 310-2 du 2 août 2005 et décret 2009-16 du 9 janvier 2009 (pour particulier uniquement).

* accepter les conditions d'inscriptions et le règlement du vide grenier ci-joint.

Je réserve un emplacement demètres (multiple de 5 mètres) pour un montant deX 10 € =€

J'ajoute 2 € de frais de gestion si paiement par chèque. + 2 €

Ci-joint : • Règlement par Chèque à l'ordre du Foyer Rural de Faulx d'un montant de : = €

• Photocopie pièce d'identité (recto verso)

Un SMS vous confirmera votre numéro d'emplacement au plus tard le 22 juin 2024

A Le.....

Signature obligatoire

